

Mise à l'enquête publique

Projet de défense contre les chutes de pierres **"Les Clièves - Filet F8"**

L'administration communale d'Evolène, en application des articles 27 et 31 ss de la Loi sur les dangers naturels et l'aménagement des cours d'eau (LDNACE) du 10 juin 2022 et d'entente avec le Service des dangers naturels (SDANA), après consultation préalable des services cantonaux, soumet à l'enquête publique le projet de construction d'une rangée de filets contre les chutes de pierres "Les Clièves - Filet F8".

Ce projet comprend la pose d'une rangée de filet pare-pierres d'une longueur de 210 m', d'une résistance de 2'000 kJ et d'une hauteur utile de 5.0 m. Le filet en question est prévu en bordure aval de la route forestière située au-dessus de la route cantonale RC 54 "Sion - Les Haudères - Arolla", au lieux-dits "Challiet" et "La Villette", aux coordonnées moyennes : 2'602'320 / 1'109'750. Le projet touche les parcelles suivantes : 10620, 10876, 10887, 10904, 10905 et 15276.

Le dossier de mise à l'enquête contient, outre les plans, un rapport technique démontrant l'intérêt protecteur de ce projet, le devis estimatif des travaux ainsi que l'accord des propriétaires concernés.

Le dossier peut être consulté au bureau communal d'Evolène pendant les heures d'ouvertures officielles de ce dernier.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ce projet doivent être dûment motivées et adressées par écrit à l'administration communale d'Evolène, dans les trente jours suivant la présente publication.

Evolène, le 11 juin 2024

Administration communale